

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
ABIDJAN

MAITRE D'OUVRAGE



**TRAVAUX DE REPRISE DE
L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DE
L'IMMEUBLE DE LA DELEGATION
DE L'UNION EUROPEENNE**

MAITRE D'OEUVRE



Ingénierie – Conseil – Coordination – Assistance Technique – Expertise
Cocody Riviera Attoban Abri 2000 Emeraude 2 – Villa 39
06 BP 319 Abidjan 06
Tel : 22 43 13 49 ; Fax : 22 43 13 48

**DOSSIER DE
CONSULTATION
DES ENTREPRISES**

LOT ETANCHEITE

Phase : DESCRIPTIF DAO

SOMMAIRE

1. GENERALITES	3
1.1 TRAVAUX PREPARATOIRES	3
1.2 Les travaux d'étanchéité	3
1.3 Les travaux divers	3
2. DEPOSE D'ETANCHEITE	4
2.1 Dépose d'étanchéité de toute nature	4
2.2 Dépose de platines en terrasse (Ventilation, alimentation électrique)	4
3. FORME DE PENTE	4
4. PANNEAUX D'ISOLATION	4
5. REVETEMENT D'ETANCHEITE	4
5.1. Etanchéité bicouches, système indépendant sous protection dure	4
5.2. RELEVES D'ETANCHEITE	5
5.2.1 Relevés avec protection dure	5
6. OUVRAGES DIVERS	5
6.1. Pose des évacuations d'eau, ventilations, sortie de câbles	5
6.2. Pose des évacuations d'eau, ventilations, sortie de câbles	5
6.3. Pose de ventilations	6
6.4. Pose de crosses en acier galvanisé pour sorties de câbles	6
6.5. Solins	6
6.6. Traitement des fuites	6
7. TRAVAUX DIVERS D'ETANCHEITE	6
7.1. SOUCHES	6
8. LANTERNEAU D'ECLAIRAGE ET DESENFUMAGE	6
9. JOINTS DE DILATATION	6
10. FIXATIONS MECANIQUES	6

LOT ETANCHEITE

1. GENERALITES

Le présent descriptif a pour objet la réalisation des travaux d'étanchéité de la toiture terrasse et les travaux divers, du Bâtiment de la Délégation de l'Union Européenne à Abidjan – Plateau, pour le compte de la BCEAO.

L'Entrepreneur du présent lot devra retenir par travaux divers, la réorganisation des réseaux existants et la reprise des cas de dysfonctionnement, tenant compte des différents systèmes actuellement en fonction et des aléas de la toiture. (**Travaux hors lot**).

L'Entrepreneur devra toutefois, sous la supervision du Maître d'œuvre, respecter toutes les consignes et mesures de sécurité du bâtiment.

Les travaux seront réalisés en 5 Phases (**Voir plans de principes**), sur proposition d'un planning d'exécution, répondant à la réalité du terrain.

Cependant ces étapes d'exécution, ne devront pas impactées le fonctionnement des activités de l'immeuble. Tous les espaces occupés par les unités extérieurs existantes seront traités en derniers et par priorité, selon les recommandations du service de maintenance.

Par ailleurs, l'Entrepreneur du présent lot devra solliciter, l'assistance des services de Sécurité de la Délégation de l'Union Européenne, pour faciliter les différentes étapes d'intervention de ses équipes, en charge des travaux.

A la prise de possession du site et selon les consignes de la sécurité de l'immeuble, l'entreprise devra transmettre une méthodologie d'exécution des travaux, pour validation, L'Entrepreneur devra également soumettre à cette méthodologie, la répartition des différentes équipes d'intervention (**obligatoire**).

1.2 - Les travaux d'étanchéité comprendront principalement :

- Le déplacement des socles en toiture ;
- La délocalisation ou l'évacuation des supports en trop stockés ;
- La dépose de la protection lourde existante, avec une reprise de 50%, au maximum;
- La dépose et la reprise de la couche de désolidarisation et du revêtement existant d'étanchéité;
- La dépose et reprise totale de l'isolation thermique, de type polyuréthane, parementé kraft;
- La dépose et reprise de la couche de désolidarisation (intissé synthétique de 200g/m² ou en deux couches de 100 g/m² chacune) ;
- Le traitement à l'antirouille ou reprise des surfaces métalliques corrodées, de la toiture y/c la peinture ;
- Travaux d'essais d'évacuation (jet d'eau) de la forme de pente existante, en cas de pente insuffisante,
- Travaux de rattrapage de la forme de pente (réparation des flaches, relèvement des formes de pente par endroit),
- La pose des différentes pièces de raccordements traitement des points singuliers et des relevés ;
- La pose de divers ouvrages (solins, évacuations d'eau, platines, crapaudines en inox ou en Alu etc...)
- Le traitement de la structure métallique de la verrière, côté cage d'escalier.
- La réalisation de l'étanchéité de toute la toiture, 1^{ère} et 2^{ème} couche du revêtement;
- La repose de la protection lourde existante, avec une reprise de 50%, au maximum ;

1.3 - Les travaux divers comprennent : (Travaux hors Lot, à la charge de l'exploitant, DUE)

- L'identification des différents réseaux et systèmes fonctionnels, installés sur la toiture (Electriques, climatisation, Plomberie, sécurité, antennes etc...);
- La dépose des équipements techniques (Unités extérieures de la climatisation, antennes, supports...)
- La réinstallation des différents réseaux et systèmes fonctionnels (Electriques, climatisation, Plomberie, sécurité, vidéosurveillance etc...) tenant compte de l'isolement des réseaux défectueux assortis d'un rapport, par l'équipe de maintenance de la Banque;
- La Remise en état, amélioration des équipements et test de tout le système fonctionnel de la toiture.

NB : Ces travaux sont à la charge des prestataires assurant la maintenance du bâtiment de la Délégation de l'Union Européenne.

Cependant l'entrepreneur du présent lot, devra prendre toutes les dispositions nécessaires, pour l'intégration des différentes étapes, dans son chronogramme d'intervention.

2. DEPOSE D'ETANCHEITE

2.1 Dépose de l'ancien complexe d'étanchéité.

Ces prix comprennent notamment :

- l'ensemble des ouvrages déposés et résidus classés inutilisable, à la décharge publique ou leur entreposage en vue de leur évacuation hors du site.
- Le nettoyage du support et des surfaces.
- Le rangement du matériel et des accessoires divers aux emplacements indiqués par l'exploitant.

2.2 Dépose de platines en terrasse (Ventilation, alimentation électrique)

Ce prix comprend notamment :

- la fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires ;
- la dépose des éléments concernés ;
- l'évacuation des résidus à la décharge publique ou leur entreposage en vue de leur réutilisation suivant avis du Maître d'œuvre.

Ces prix, tenant compte de toutes sujétions s'appliquent à l'ensemble (Ens) des travaux.

Localisation :

Les différents niveaux de la toiture et gaine technique.

3. FORME DE PENTE

Ces prix comprennent:

- les tests d'évacuation des eaux,
- Pour les formes de pente à moins de 2%, un ragréage des surfaces localisées, sera exécuté, afin d'assurer un bon écoulement des eaux de pluies à tout point de la toiture, afin d'éviter tous risques de stagnation des eaux pluviales. (Prévoir les services d'un géomètre, afin de relever les cotes des points haut et bas, et des fils d'eau).
- La préparation des surfaces, doit respecter une forme de pente à 2% minimum.
- La validation des plans de forme de pente ;
- Le nettoyage après exécution des travaux.

Ces prix, tenant compte de toutes sujétions de pose et aléas s'appliquent au mètre (m²).

4. PANNEAUX D'ISOLATION

L'entreprise devra la reprise totale de l'isolation thermique, de type polyuréthane, parementé kraft existante.

L'isolation thermique de remplacement doit faire l'objet d'un avis technique en. La pose se fera conformément à l'avis technique en cour de validité.

Ces prix, tenant compte de toutes sujétions de pose et aléas s'appliquent au mètre (m²).

5. ETANCHEITE

Ces prix comprennent:

- la fourniture de tous les matériaux agréés et matériels nécessaires ;
- l'exécution du revêtement d'étanchéité (y compris relevés, les points singuliers, chéneaux, évacuation et tous ouvrages annexes) ;
- l'exécution de la protection de l'étanchéité (protection lourde);
- la mise en eau des terrasses.

Ces prix, tenant compte de toutes sujétions de pose et aléas, s'appliquent au mètre carré (m²) pour l'étanchéité, et au mètre linéaire (ml) pour les relevés, les solins, les évacuations d'eau et à l'unité (U) pour les sorties d'eau, ventilations primaires, platines, crapaudines en inox ou en Alu etc...

5.1. Etanchéité bicouche indépendant sous protection lourde

Ce prix comprend :

- Support (Forme de pente)
- EIF ;
- l'isolant thermique;
- Pose de l'écran d'indépendance VV100.
- 1^{ère} couche du revêtement (Hyrène, Eurohelasto, Elastophène...), posé à sec sur l'écran VV100 avec recouvrement de 6cm mini.
- Equerre de renfort (Socles, Souches, acrotère, bandeaux...)
- Pièces de raccordement (Platines, Siphons...)
- 2^{ème} couche du revêtement (Hyrène, Paradiene, Eurohelasto, Elastophène...), soudé sur la 1^{ère}. -----
- La mise en eau durant 48h de la terrasse
- Relevé de finition,
- Une couche de désolidarisation suivant DTU en vigueur ; (intissé synthétique de 200g/m² ou en deux couches de 100 g/m² chacune.
- Protection lourde par dalles de 4cm épaisseur y compris les joints de 2 cm d'épaisseur, Ménagés tous les 6cm, garnis d'un produit ou dispositif imputrescible apte aux déformations altérées.

5.2. RELEVÉS D'ÉTANCHEITE

Ces prestations comprennent :

- La fourniture de tous les matériaux agréés et matériels nécessaires ;
- L'exécution des relevés d'étanchéité ;
- La protection constituée d'un mortier de 4cm, armé d'un grillage, type cage à poule, fixé en tête du relevé d'étanchéité, pour au moins trois (3) finitions par mètre linéaire. ;
- Cette protection doit être séparée de celle des parties courantes par un joint large de 0,02m au minimum. Ce joint sera garni par un produit plastique et fractionné verticalement tous les 2m par un joint sec.
- Les relevés seront exécutés et protégés selon la hauteur des becquets existants.

Ces prix, tenant compte de toutes sujétions de pose et aléas s'appliquent au mètre linéaire (ml) et à des relevés de hauteur inférieure ou égale à 40 cm.

Localisation :

- Acrotères et souches.

6. OUVRAGES DIVERS

6.1. Pose des évacuations d'eau, ventilations, sortie de câbles

Ces prix comprennent :

- La fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires ;
- La fourniture d'une platine en plomb de 2,5 mm d'épaisseur, moignon conique pour les évacuations d'eau pluviales et cylindrique pour les autres ;
- La fourniture des pièces de rives en aluminium telles, solin goutte d'eau, solin de rive pour arrêt de l'étanchéité ;
- Les dimensions des éléments seront conformes au DTU en vigueur ;
- Les accessoires nécessaires tels, crapaudine et garde-grève pour les EP, «chapeau chinois» pour les ventilations, tube en acier galvanisé 40 à sceller pour les sorties de câble sont fournis dans le cadre du présent article ;
- La pose de ces éléments, la finition des revêtements d'étanchéité se fera suivant DTU en vigueur et les règles d'étanchéité applicables en climat tropical.

Ces prix, tenant compte de toutes sujétions de pose et aléas s'appliquent à l'ensemble (Ens) du bâtiment concerné.

6.2. Pose des évacuations d'eau

Sont compris au présent chapitre, la reprise des descentes des eaux exposées aux fuites, dont l'incorporation avec les platines devra respecter les règles d'installation suivant le DTU et les règles d'étanchéité applicables en climat tropical.

Localisation :

- La toiture-terrasse.

6.3. Pose de ventilations

Sont compris dans le présent chapitre, la reprise des sorties des bouches de ventilation en toiture, à l'horizontale avec un terminal Ubiflu 2, à poser dans les règles de l'art.

Localisation :

- La toiture-terrasse.

6.4. Pose de crosses en acier galvanisé pour sorties de câbles

Tous les réseaux de gaines techniques en toiture.

6.5. Solins

Sont compris dans le présent chapitre, le traitement de tous les relevés non protégés en tête par un becquet y compris la reprise des solins au dessus des portes donnant accès sur la toiture terrasse.

6.6. Traitement des fuites

Ce prix comprend :

- La fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires ;
- La reprise des fuites observées sous le plancher haut du dernier étage.

7. TRAVAUX DIVERS D'ETANCHEITE**7.1. SOUCHES**

L'entrepreneur devra la remise en état de la **Souche 1**(voir plan des réseaux extérieurs), dans les règles de l'art, avant le traitement de l'étanchéité de l'ensemble des points singuliers.

Les dalles de couverture des souches seront habillées à l'aide du même revêtement d'étanchéité, des parties courantes.

8. LANTERNEAU D'ECLAIRAGE ET DESENFUMAGE

Sont compris dans le présent chapitre, la restauration de la structure du skydôme, système tirer-lachez, et les costières isolées, dim 1,50m x 1,50m

9. JOINTS DE DILATATION

Il est prévu au droit du joint de dilatation, une double costière. Il y a lieu de procéder à l'habillage du double becquet (Bandeau avec double larmier).

10. FIXATIONS MECANQUES

Toute fixation qui requiert la perforation du revêtement de l'étanchéité est absolument interdite.